

À l'attention de Alexandre Longpré, greffier du Comité de l'environnement et du développement durable de la Chambre des communes

Je souscris aux six recommandations présentées au Comité par Gordon Edwards au nom du Regroupement pour la surveillance du nucléaire :

1. Nous avons besoin d'une agence de gestion des déchets nucléaires et de déclassement qui soit indépendante de l'industrie et des organismes qui font la promotion de l'industrie, comme RNCan. C'était une recommandation unanime de la [Commission Seaborn](#) après un processus d'évaluation environnementale de dix ans. L'agence de gestion des déchets devrait remettre régulièrement des rapports au Parlement, pas seulement au ministre.
2. La CCSN, l'organisme de réglementation du nucléaire, ne devrait pas relever du ministre des Ressources naturelles, mais de celui d'Environnement Canada. On remédierait ainsi à une situation fâcheuse où les décisions de la CCSN semblent dictées par l'industrie qu'elle réglemente. La CCSN devrait aussi remettre des rapports directement au Parlement, et ce régulièrement.
3. L'amnésie est une mauvaise politique. [Patrimoine canadien](#) devrait dorénavant archiver des dossiers complets sur l'héritage radioactif que nous laissons aux générations futures. L'Agence pour l'énergie nucléaire de l'OCDE en souligne la nécessité depuis plus d'une dizaine d'années, mais le Canada ne le fait pas encore.
4. Le [retraitement](#) du combustible nucléaire usé pour en extraire le plutonium devrait être interdit. Il complique la gestion des déchets et marque une étape dangereuse vers la prolifération des armes nucléaires.
5. L'[intendance perpétuelle](#), qui est une solution de rechange à l'abandon, devrait être sérieusement envisagée. L'abandon est irresponsable. Trois « dépôts définitifs » de déchets nucléaires ont connu des échecs jusqu'à présent.
6. L'[extraction de l'uranium](#) au Canada nous laisse actuellement 218 millions de tonnes de sable radioactif qui doivent être gardés hors de l'environnement pendant un million d'années. Une initiative parlementaire est nécessaire pour maintenir ces déchets d'uranium à l'ordre du jour politique et garantir qu'ils sont surveillés et maintenus en sécurité.

Paul Filteau